Révision du Plan Local d'Urbanisme

Compte-rendu de séance

2èmes C.E.M.U. - Phase diagnostic territorial

Mercredi 18 mai, Jeudi 19 mai et lundi 23 mai 2016	**18h00**

Lieu : **Mairie de Saintry-sur-Seine**
57 Grande Rue Charles de Gaulle, 91250 Saintry-sur-Seine
01 69 89 52 52

Organisme	Nom – fonction - contact	P	E	D
Commune de Saintry-sur-Seine	**Mme CARTAU-OURY Martine** – Mme le Maire	X		X
	Mme FOULON Monique – Directrice Général des Services m.foulon@saintry-sur-seine.fr		X	X
	Mme BOURBON Mickaëlle – Responsable du service urbanisme m.bourbon@saintry-sur-seine.fr	X		X
	M. Alain GELVANI - Service accueil urbanisme alain.gelvani@saintry-sur-seine.fr	X		X
Etudes et Synergies & TERRA	**M. SPEISSMANN Christian** – Architecte Urbaniste agence.terra@gmail.com	X		X
	Mme. THOUVENIN Clémence – Urbaniste c.thouvenin@etudesetsynergies.fr	X		X

Saintryens	**Melun – Bourgoin (18/05/2016)**			
	Christian BARTHE	X		X
	Thierry SOULIER (Référent)	X		X
	Brigitte DEGRAEVE		X	X
	Raymond BERTELOOT	X		X
	Arnaud DELIERE		X	X
	Céline BOUILLET	X		X
	Alain HERSCHKORIN	X		X
	Centre-ville ancien (19/05/2016)			
	François HELAUT (représenté par Christian BARTHE)	X		X
	Eric LANGLET (Référent)	X		X
	Ghislaine GUEZARD	X		X
	Christelle PELLOUIN		X	X
	Machiré GASSAMA	X		X
	Martine GIORGIS		X	X
	Alain HERSCHKORIN		X	X
	Corot (23/05/2016)			
	Melvin JACQUEMOND	X		X
	Gérard PENDARIES (Référent)	X		X
	Christian BARTHE	X		X
	Luc PENHOET		X	X
	Yvon JAROSSAY		X	X
	Florence DAVID-COUSTILLAS	X		X
	Alain HERSCHKORIN		X	X

P : Présent - **E** : Excusé - **D** : Diffusion

2èmes Commissions Extra-Communale d'Urbanisme (CEMU)

Le déroulement des 2èmes Commission Extra-Municipale d'Urbanisme (CEMU)

Les deuxièmes sessions des CEMU se sont tenues les ***Mercredi 18 mai, Jeudi 19 mai et lundi 23 mai 2016 à 18h00 à la mairie de Saintry-sur-Seine.***
Lors de ces 2èmes CEMU, étaient présents 1 représentant de l'Association ADISSE ; 1 à 2 Saintryens par secteur, sélectionnés d'après leur candidature et 1 à 3 élus par secteur.

Les séances se sont déroulées selon l'ordre du jour suivant :
18h00 : accueil des participants,
18h10 : présentation d'éléments du diagnostic territorial ciblés par secteur,
18h30 : débat, questions et remarques des participants sur les thèmes abordés,
19h20 : annonce des prochaines CEMU,
19h30 à 20h00 : clôture de la séance.

Questions / remarques / débats
Secteur Melun - Bourgoin

Suite à la présentation réalisée par le bureau d'études, Mme le Maire passe la parole aux participants.

A propos des infrastructures

- ➔ La Route de Corbeil est saturée, le flux de circulation provenant de Saint-Pierre-du-Perray s'intensifie au fur et à mesure de l'urbanisation et la transition avec la Rue Pasteur en sens unique se fait difficilement.
- ➔ La Route de Melun sépare la commune en deux et est principalement un axe de transit très fréquenté. De plus, les trottoirs sont encombrés par le stationnement de véhicules.
  Proposition : réaliser un boulevard urbain, avec des liaisons douces, afin de redonner à la Route de Melun un rôle de desserte locale.

A propos des activités/commerces

- ➔ Les commerces et activités sont mal répartis sur la commune, il y a un manque d'harmonie.
- ➔ Les commerces sont centralisés en cœur de ville et il y a une réelle nécessité d'améliorer l'accès et le stationnement.

A propos des trames vertes

- ➔ Les espaces verts et naturels sont à préserver,
- ➔ Les sentes sont à répertorier puis à valoriser,
- ➔ Les berges de la Seine sont à réaménager y compris le chemin de contre -halage.
  Réponse de Mme le Maire : le réaménagement des berges de Seine est réalisé par le SIARCE.

A propos des parcelles disponibles et du foncier

- ➔ Les Saintryens présents s'inquiètent des possibles divisions parcellaires principalement au niveau de la Rue des Chèvres et de la Rue Pasteur.

Conclusions de la réunion

- Les participants ont réalisé un questionnaire à diffuser à l'ensemble des ménages de leur secteur. Les questionnaires complétés seront à retourner en mairie le 10 juin 2016 au plus tard.
- Une balade sur site sera réalisée avec les Saintryens du secteur.

Questions / remarques / débats
Secteur Centre-ville

Suite à la présentation réalisée par le bureau d'études, Mme le Maire passe la parole aux participants.

A propos des trames vertes

- ➔ Le territoire de Saintry-sur-Seine est très boisé et se compose de nombreux espaces verts. Ainsi, depuis Corbeil-Essonnes, les constructions du coteau se fondent dans la végétation.
- ➔ Les sous-sols de Saintry-sur-Seine sont composés de drains descendant vers la Seine. Afin d'éviter de les boucher il est nécessaire de les répertorier.
- ➔ Le territoire de Saintry-sur-Seine est composé de Rus ayant été busés, une réflexion pourrait être menée afin de les rouvrir.
- ➔ Les sentes sont à répertorier puis à valoriser,
- ➔ Les berges de la Seine sont à réaménager y compris le chemin de contre -halage.
  Réponse de Mme le Maire : le réaménagement des berges de Seine est réalisé par le SIARCE.

A propos des infrastructures

- ➔ Développer les circulations douces afin de minimiser l'utilisation des véhicules,
- ➔ Améliorer la circulation de la Grande Rue Charles de Gaulle, autant pour les véhicules que pour les piétons.
  Réponse du bureau d'études : possibilité de réaménager la Grande Rue Charles de Gaulle en voie unique sans trottoirs et avec un traitement de la chaussée.
- ➔ La future déviation reliant la rue des vergers à la Grande Rue Charles de Gaulle peut créer une augmentation du flux sur le Grande Rue et ainsi l'encombrer davantage.

Conclusions de la réunion

- Les Saintryens ont réalisé un état des lieux de leur secteur, selon différents thèmes, qui a été transmis à la municipalité et au bureau d'études.
- Les participants ont réalisé un questionnaire à diffuser à l'ensemble des ménages de leur secteur. Les questionnaires complétés seront à retourner en mairie le 20 juin 2016 au plus tard.
- Une balade sur site sera réalisée avec les Saintryens du secteur.

Questions / remarques / débats
Secteur Corot

Suite à la présentation réalisée par le bureau d'études, Mme le Maire passe la parole aux participants.

A propos des parcelles disponibles et du foncier

- ➔ Le bureau d'études parle d'aménagement mais la commune n'a pas le foncier, comment peut-on faire ?
  Réponse du Bureau d'études : en France, la propriété privée est inaliénable et donc la municipalité n'a pas de moyens d'actions directs. Toutefois, il existe des outils d'aménagement permettant de maitriser l'urbanisation future à travers des projets urbains tels que la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), les Orientations d'Aménagement Programmé (OAP), les expropriations, …
  Réponse de la municipalité : de plus, le service urbanisme a un rôle de conseil auprès des citoyens afin de les orienter vers des projets cohérents.
- ➔ Les projets tels que celui de la Marchaudière sont à éviter car aujourd'hui la densité est trop élevée au sein de ce quartier et il n'y a pas assez de places pour le stationnement.
  Réponse du Bureau d'études : l'utilisation des outils d'aménagement (ZAC, OAP) permet de maitriser l'urbanisation.
  Réponse de la municipalité : la mise en place d'emplacements réservés permet également de contrôler le développement de l'urbanisation.
- ➔ La réalisation de nouvelles constructions doit être pensée de manière globale, avec la mise en place des transports en commun et des commerces de proximité, afin d'éviter de créer des quartiers isolés.

A propos des trames vertes

- ➔ Les sentes sont à répertorier puis à valoriser,

A propos des infrastructures

- ➔ Développer les circulations douces afin de minimiser l'utilisation des véhicules et recréer des parcours vers les points clés de la commune : écoles, centre-ville et commerces.
- ➔ La Route de Morsang est un axe de transit vers Morsang-sur-Seine très emprunté. La circulation ne cesse d'augmenter ce qui rend cet axe dangereux pour les résidents. Dans le cas d'une urbanisation supplémentaire, cela risque encore d'augmenter la circulation.
- ➔ En lien avec l'augmentation du trafic en direction des villes voisines de Saintry-sur-Seine, l'aménagement des entrées de ville pourrait permettre de réduire la vitesse des véhicules.

Conclusions de la réunion

- Les Saintryens ont réalisé un questionnaire, récupéré et traité les réponses de résidents du secteur Corot. La synthèse des réponses a été transmise à la mairie et au bureau d'études.
- Une balade sur site sera réalisée avec les Saintryens du secteur.

Le planning des réunions

Mercredi 15 juin 2016 à 18h00 : **3ème CEMU** – Secteur Melun-Bourgoin
Mercredi 8 juin 2016 à 18h00 : **3ème CEMU** – Secteur Centre-ville
Lundi 20 juin 2016 à 18h00 : **3ème CEMU** – Secteur Corot
Mercredi 22 juin 2016 à 18h00 : **4ème CEMU** – Secteur Centre-ville (exceptionnelle suite au questionnaire à distribuer)